

PLEUDIHEN

Village



Les Vendredis Plage De la VILLE GER Pleudihen-sur-Rance

Chaque vendredi du 21 juillet au 25 août, de 19h à 21h30

Tournois ouverts*
aux ados et adultes
(*inscriptions gratuites sur place)

21 juillet 11 août Beach Soccer

Sandball 28 juillet 18 août

4 août 25 août Beach-volley

Jeux à disposition :
molkky, pétanque,
ultimate, circuits de billes...

Jeux Gonflables Restauration rapide
scène ouverte musicale

Et comme toute l'année : possibilité de
pique-niquer, se promener, se baigner...



Programme du 2eme RDV des vendredis de la VILLE GER à Pleudihen.

De 19h00 à 21h00

- Marché estival : produits du terroir, bio ou non bio, artisanat local (déjà + de 15 exposants).
- Tournoi de Sandball (Handball sur sable). 2 catégories = 7 – 11 ans et ados – adultes. Gratuit.
- Jeux divers à disposition (molkky, ultimate, pétanque, ...).
- Jeux gonflables + barbe à papa.
- Restauration sur place.
- Tour d'ânesse gratuit.
- Tombola gratuite pour tous les participants.
- Parking gratuit.



De 21h00 à 22h00. Concert avec le groupe DELAHISSE.

« Bibliographie du groupe : DELAHISSE (dlh) ou DELAHISSE ROCKBAND a été créé en juillet 2015. Tous les musiciens et chanteurs viennent d'univers différents. L'influence de la formation est plutôt pop rock, ce qui fait l'originalité du groupe c'est qu'il n'y a pas de leader, tous les membres sont des leaders, c'est juste une bande de copains qui veulent partager une grande aventure musicale et humaine ! Un premier album est sorti le 23 juin dernier et sera en vente pour le concert du 28 juillet 2017. »

Suivez nous sur facebook : les vendredis plage de la Ville Ger

28/07/2017 n°1911

www.pleudihen.fr

CENTRE CULTUREL
bimpleudihen@wanadoo.fr

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeudi		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

Horaires du 7 au 26 août 2017

Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30
Samedi	9h-12h30

SALLE d'EXPOSITION

Du 2 au 31 août – Les demi-coques d'Yvon Lacoche et les maquettes de vieux gréements de Patrick Beziel. Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée gratuite.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)
Médecin : 15
Pharmacie : 3237
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64
Conciliateur de justice : permanence le Mardi 1^{er} août de 9h à 11h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)
Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 8 août**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

et 1^{er} août 1917.

« **Le 31 juillet** : Début de la « Bataille de **PASSCHENDAELE** », lancée par les Britanniques près d'**Ypres** en Belgique. Quand elle se termine, fin novembre, **300.000 « Tommies »** (surnom donné aux soldats britanniques, qui vient du prénom Tom) et **170.000 Allemands** ont été tués. »

« **Le 1^{er} août** : Le Pape Benoît XV (Chef des catholiques) appelle tous les pays en guerre à cesser les combats et propose une « **paix blanche** » (Paix sans vainqueur ni vaincu). »

Extrait de l'illustration 14-18 : « L'offensive des Flandres ».

« Une offensive combinée des troupes franco-britanniques a été prise dans les Flandres le 31 juillet 1917. C'est de part et d'autre d'**Ypres** que l'attaque a été déclenchée, à 4 heures du matin, sur un front de plus de 24 kilomètres. Dans le secteur français, nos troupes, placées sous le commandement du général Anthoine, avaient effectué pendant la nuit le passage du canal de l'Yser. Le formidable travail de l'artillerie leur rendit l'avance relativement facile. Les défenses adverses étaient entièrement bouleversées et les tranchées nivelées. A la fin de la matinée, nous avions enlevé les deux positions de l'ennemi jusqu'à plus de 3 kilomètres en profondeur et pris **Steenstraefe**. C'étaient là nos objectifs de la journée. Devant le succès obtenu, notre progression fut poursuivie sur la route de **Lizerne** à **Dixmude**.

Les Anglais ont opéré en liaison à notre droite. L'axe de leur attaque était la route d'**Ypres** à **Roulers**. Sur la gauche, ils parvinrent à pénétrer dans les organisations allemandes sur plus de 3 kilomètres de profondeur et à occuper les passages sur la rivière **Stebeck**. Sur la droite, les Anglais ont rencontré plus de résistance. Ils se sont néanmoins emparés du village d'**Hooge**, du bois du Sanctuaire et de **Veldoek**. Enfin, à leur extrême droite, nos alliés avaient, dès le début de la journée, enlevé **Hollebeke** et la **Basse-Ville**.

En définitive, cette offensive, longuement préparée et méthodiquement conduite, ne nous a coûté que des pertes minimales. Elle se présente comme une opération de longue haleine, dont les résultats ne sauraient être préjugés.

« **Ypres** ». Engagée récemment dans les Flandres par les troupes britanniques et françaises, la nouvelle bataille, qui avait semblé un instant interrompue, a repris ces jours derniers avec vigueur. Elle se livre autour et au-delà d'**Ypres**. L'appellera-t-on, pour cette cause, « la Bataille d'**Ypres** ? Peut-être ! Quoi qu'il en soit, la glorieuse et navrante cité serait bien digne d'en avoir l'honneur. Plus que tout autre lieu d'héroïsme et de souffrance, elle mériterait de décerner son nom dans l'Histoire à l'événement libérateur en train de s'accomplir. Dans son écrasement, dans sa ruine et dans sa mort, elle est une des preuves les plus vivantes de l'abomination allemande et de son infâme brutalité, le témoignage éternel de sa barbarie. Son inutile et scélérate destruction, au début, au seuil de la guerre, apparaît tout de suite comme un des jeux inhumains de la grande méchanceté germanique, un crime indicateur. **Ypres est une de nos premières désolations « fraîche et douloureuse », du temps que l'on pleurait ! Ceux qui n'auront pas connu Ypres avant, et ne la verront qu'après, ne pourront jamais se faire une idée de ce qu'elle était. On arrivait sur la fameuse place et l'on y découvrait la splendeur d'un des décors les plus magnifiques du monde. La halle aux draps paraissait une gigantesque châsse. Son beffroi colossal apostrophait ceux de Florence et de Sienne et ses noires arcades continuaient les galeries rosées du palais des Doges.**

Or il a suffi que le Kaiser, du bas de son vif et féroce orgueil, laissât tomber l'ordre d'envahir et de mettre à feu l'innocente Belgique pour que tant de merveilles, dot et patrimoine de l'humanité, fussent détruites à jamais, et qu'**Ypres**, la morte embaumée, devint **Ypres** la profanée, **Ypres** l'ensevelie. Etc...

Le comité de rédaction : I. Malabeux et J. Reungoat.



Démarchage abusif en Côtes-d'Armor

Le préfet des Côtes d'Armor appelle les commerçants et tout responsable d'établissement recevant du public à la vigilance.

Des personnes, se faisant passer frauduleusement pour des représentants de l'État ou d'associations agréées, menacent les commerçants de lourdes pénalités financières et leur proposent des contrats pour établir un dossier de mise aux normes en matière d'accessibilité de leur établissement.

Les commerçants, comme tous les propriétaires d'établissement recevant du public (ERP), ont en effet l'obligation de rendre leurs établissements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des démarcheurs utilisent cette obligation en réclamant aux commerces ou ERP des Côtes d'Armor, le versement de plusieurs centaines d'euros de pénalités ou pour constituer des dossiers administratifs factices contre rétribution.

Le préfet des Côtes d'Armor rappelle qu'avant tout virement ou paiement sur internet, il importe de bien s'assurer de l'identité et de l'authenticité de ses interlocuteurs. En cas de doute, il ne faut pas hésiter à contacter la police ou la gendarmerie.

Par ailleurs, les services de l'État rappellent que la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) est l'interlocuteur des commerçants et des propriétaires ERP s'agissant du respect de leurs obligations en matière d'accessibilité.

La Direction départementale de la Protection des Populations (ddpp@cotes-darmor.gouv.fr) recueille également les plaintes des commerçants afin d'enquêter sur les auteurs du démarchage. Les entreprises employant moins de 5 salariés disposent en effet d'un délai de rétractation de 14 jours et ne peuvent en aucun cas être contraintes à payer une prestation avant l'expiration d'un délai de 7 jours.

Toutes les informations disponibles concernant l'Agenda d'Accessibilité Programmée sont consultables à l'adresse Internet suivante <http://ecologique-solidaire.gouv.fr> ou auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor. Tél. 02.96.75.66.22.

KERMESSE PAROISSIALE PLEUDIHEN – SAINT HELEN – LA VICOMTE :
Dimanche 30 juillet – salle des fêtes Pleudihen. 10h30 : Messe en plein air. 11h30 : apéritif en chansons, vente de gâteaux. 12h : repas sur place. Tout l'après-midi : chants de marins avec « Les Pourquoi pas », concours de palets, jeux divers, roue de la fortune et le manège pour le plaisir des plus petits. 19h : tirage de la tombola.

Séances de groupe de sophrologie pour la période estivale : lundi 31/07 à 18h à l'Extension de la Salle polyvalente, mercredi 2/08 dans la salle Beaumarchais. Infos et réservations : Association Sur le Chemin en Soi - Tél. au 02.96.39.24.16 ou 07.83.06.77.48

CONCERT de la FETE du BLE : la Nuit des Années 80 avec Plastic Bertrand, Patrick Jumeat, Sloane, Compagnie Créole, Emile et Images, puis en fin de concert, Collectif Métissé. Les billets d'entrée sont en vente au prix de 18 € en réservation (25 € sur place) dans les bars PMU, Perroquet Vert et Breizh, à la poste, à la boulangerie Pègue, à la boutique Bertel, Carrefour Express, et au Bar Camping de la Ville Ger.



LE FESTIVAL DE JAZZ A RANCE

Judi 24 août • Pleudihen sur Rance
19h-22h Esplanade de la Mairie

- The Swinging Duo (jazz swing)
- So Kalmery & the Bretton band (world jazz)

du 20 au 27 août 2017

<http://jazenplace.fr>

ECOLE NOTRE-DAME - Vente de tables écolier. L'école Notre-Dame renouvelle son mobilier et met en vente ses tables écolier en bois-acier double places au prix de 30€. Il s'agit des tables de Cours Moyen. Pour plus d'information eco22.nd.pleudihen@enseignement-catholique.bzh

FÊTE DES DORIS EN VALLÉE DE LA RANCE

La 19^{ème} Fête des doris se déroulera les samedi 26 et dimanche 27 août dans la Vallée de La Rance. Cette Fête maritime rassemble chaque année une flotte d'une centaine de doris qui navigue de cale en cale et relie les 2 rives de La Rance tout au long du week-end.